

Jardinier - adjoint au responsable des sols sportifs (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste à temps complet de jardinier, adjoint au responsable des sols sportifs (H-F).

Châteauroux Métropole vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 ainsi que le Tour de France en 2025 !!!

PROFIL : Poste relevant de la filière technique, cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

MISSIONS :

- Assurer l'entretien des sols sportifs de plein air et des abords,
- Assurer les travaux de tonte, le traçage, la fertilisation, l'aération/la perforation, le décompactage, le sablage, le sursemis des terrains, le placage, le brossage, la plantation de végétaux, l'entretien d'allées, le suivi de l'arrosage des végétaux,
- Effectuer les tailles saisonnières dans le respect du principe de taille raisonnée, y compris à l'aide de nacelle,
- Procéder au désherbage alternatif (manuel, mécanique) des allées et surfaces stabilisées des stades et de toutes les aires sablées,
- Assurer le suivi de l'arrosage intégré des terrains de sport en tenant compte des ressources en eau, de la réglementation et des éventuelles restrictions,
- Veiller à la sécurité sur les stades en installant et en vérifiant régulièrement le mobilier sportif,
- Maintenir les équipements sportifs propres en assurant les missions de vidage des corbeilles, ramassage des papiers et des immondices chaque fois que nécessaire,
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, en veillant notamment au port des E.P.I et à la signalisation des chantiers,
- Renseigner les feuilles journalières de travaux,
- Seconder le responsable de l'équipe et en son absence :
 - o Prévoir, planifier, organiser, suivre et contrôler les travaux d'entretien, de préparation et de réparation des sols sportifs et des abords,
 - o Assurer le volet administratif relatif à l'encadrement de l'équipe (gestion des absences, organisation et pose des congés, etc.),
 - o Saisir les données dans le logiciel As-Tech,
 - o Garantir l'interface entre les agents et la hiérarchie,
- Participer ponctuellement au renforcement d'autres équipes techniques dans le cadre des missions de service public.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

Votre temps de travail : temps complet - 1607 heures/an.

Vos horaires de travail : horaires d'été : 7h10-12h00/13h00-17h15

horaires d'hiver : 7h40-12h00/13h00-16h45.

Formation diplômante en aménagements et travaux paysagers exigée et expérience dans un poste similaire souhaitée.

Rythme de travail en 5 jours/semaine pendant 13 semaines et en 4 jours/semaine pendant 39 semaines ;

amplitude horaire variable en fonction des obligations et nécessités de service.
Travail en extérieur par toutes conditions météorologiques.
Permis B obligatoire et permis C et CACES souhaités.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,
Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,
Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites...),
Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Julien Develle, Responsable du service Paysage et Biodiversité, au 02 54 08 13 60.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres-emploi **avant le 15 septembre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 15 septembre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 09 juillet 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet